

Conditions générales de vente

Hallot Motors - vente de véhicules d'occasion et prestations d'entretien/réparation

1. Champ d'application

Les présentes conditions générales s'appliquent à toutes les ventes de véhicules d'occasion et à toutes les prestations de services (entretien, réparation mécanique, carrosserie) effectuée par Hallot Motors.

Toute commande implique l'adhésion pleine et entière du client à cette condition, sauf dérogation écrite expresse.

2. Commandes et devis

- Les devis établis par Hallot Motors sont valables pendant 7 jours sauf indication contraire.
- La commande est ferme des signature du bon de commande ou acceptation écrite du devis par le client.
- Toute modification demandée par le client après validation pour entraîner un ajustement du prix et du délai.
- Dans le cadre d'achat sous réserve de financement, le client s'engage à donner la réponse de la banque sous 14 jour.

En cas de refus, l'éventuel acompte versé sera restitué au client si celui-ci fournit à l'établissement Hallot Motors lors la preuve du refus de celui-ci, délivré par la banque. Sans preuve et/ou en cas de délai légal dépassé, l'établissement Hallot Motors se réserve le droit de conserver l'acompte.

3. Prix et paiement

- Les prix s'entendent en euros, TVA incluse, sauf mention contraire.
- **Pour les ventes de véhicules d'occasion**, un acompte pourra être demandé lors de la commande.

La commande du matériel désigné est fermée définitive et valable pour ce seul matériel. Aucun droit de rétractation n'est possible, le bon de commande étant établi au sein des locaux Hallot Motors et non sous forme de démarchage, l'acheteur perd de son plein gré l'acompte versé au vendeur. Seul un refus de financement, preuve de la banque faisant foi, donne droit à l'acheteur de récupérer l'acompte versé au vendeur.

4. Garantie

Le véhicule bénéficie d'une garantie conforme à la législation belge (article 1649 bis et suivant du code civil) de **12 mois ou 15 000 kilomètres** (première échéance atteinte) à compter de la date de livraison. Dans le cas où la limite de 15 000 kilomètres est atteinte avant les 12 mois, un entretien obligatoire devra être effectué à 10 000 kilomètres au sein de l'établissement Hallot Motors afin de maintenir la validité de la garantie couvrant les 5000 kilomètres restant.

A défaut du respect de cet entretien, la garantie sera réputée caduque pour la période kilométrique restante.

Le véhicule faisant l'objet du présent contrat est garanti, par le vendeur à l'acheteur, pour toutes les conséquences mécanique. **Sauf utilisation inappropriée du véhicule,**

mauvais suivi des entretiens mécaniques ou toute intervention effectuée dans un autre établissement que Hallot Motors sans accord préalable.

La garantie couvre exclusivement les pièces mécaniques. Sont expressément exclus de la garantie : les accessoires et équipements multimédias (radio, CarPlay, GPS, etc...) ainsi que toute pièces d'usure (pneus, ampoule, batterie,...)

La garantie couvre les défauts de conformité sur le pont, le moteur et la boîte de vitesse existant au moment de la livraison et apparue dans les 12 mois.

Elle ne couvre pas l'usure normale ni les dommages dus à un usage inapproprié un mauvais entretien ou une intervention extérieure non autorisée.

5. Livraison des véhicules

- La date de livraison est fixée d'un commun accord et communiqué au client, un éventuel retard ne donne pas droit à indemnisation, sauf en cas de faute lourde de Hallot Motors.
- Le transfert des risques a lieu au moment de la livraison du véhicule.

6. Réparations et pièces

- Les réparations effectuées et les pièces remplacées sont garanties 6 mois contre tout défaut de main d'œuvre ou de pièces, ***sauf usage anormal du véhicule.***

7. Responsabilité

- Hallot Motors n'est pas responsable des pertes indirectes (par exemple immobilisation, perte de jouissance, perte d'exploitation).
- La responsabilité est limitée au montant de la facture concernée.

8. Réserve de propriété

- les véhicules restent la propriété de Hallot Motors jusqu'au paiement complet du prix.

9. Réclamations

- toute réclamation concernant une réparation doit être signalée **par écrit dans les 8 jours** suivant l'enlèvement du véhicule.
- Pour les véhicules d'occasion, toute contestation relative à la conformité doit être formulée dans un délai raisonnable après découverte du défaut.

10. Protection des données (RGPD)

- les données personnelles du client sont collectées et traitées uniquement pour l'exécution du contrat, la facturation et le suivi client.
Le client dispose d'un droit d'accès de rectification et d'opposition conformément aux règlements européen 2016 / 679.

11. Droit applicable et litige

- Les présentes conditions sont soumises au droit belge.
- Tout litige relève de la compétence exclusive des tribunaux de l'arrondissement judiciaire du siège social de Hallot Motors, sauf disposition impérative contraire.